

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [11]

Artikel: Genève : conférence sur le nucléaire : pour qui sont ces serpents qui sifflent sur nos têtes ?

Autor: Gordon-Lennox, Odile

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

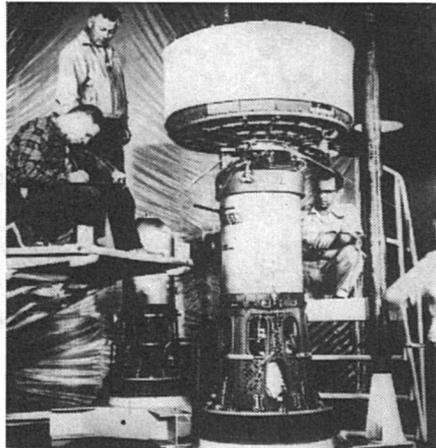
GENEVE : CONFERENCE SUR LE NUCLEAIRE
**POUR QUI SONT CES SERPENTS
 QUI SIFFLENT SUR NOS TETES ?**

« La Suisse, qui produit 40 % de son électricité dans des centrales nucléaires, ne possède ni combustible nucléaire ni usine de traitement, et elle ne fabrique pas la totalité de ses réacteurs. Elle dépend donc fortement des pays étrangers pour son approvisionnement ». Ces mots servaient d'introduction à l'explication de la position du gouvernement suisse présentée lors de la conférence sur l'armement et sur l'énergie nucléaires du point de vue des choix politiques des Etats qui s'est tenue à Genève du 27 août au 21 septembre. A l'ordre du jour : l'énergie nucléaire, pacifique ou non, le trafic de combustible nucléaire, les armements, le terrorisme nucléaire, la sécurité nationale — des sujets qui nous concernent toutes et tous.

Il existe depuis 1968 un traité* qui régleme l'essentiel de ces questions. Il a été signé par 130 pays, dont la Suisse, ce qui en fait l'accord le plus large touchant aux problèmes de désarmement. Pourtant ce traité est bien malade. Les quatre semaines d'examen détaillé qu'il vient de subir n'ont pas pu lui rendre son efficacité mais ont permis de faire le point sur la position des différents partenaires quant à son fonctionnement. De nombreux pays affichent un manque de confiance dans le traité et parlent de s'en dégager. En effet, ce traité repose sur l'équilibre des engagements, d'une part, des puissances dotées d'armes nucléaires, de l'autre des pays qui n'ont pas ces armes. Ces derniers renoncent à s'armer nucléairement. En contrepartie, les puissances dotées d'armes nucléaires s'engagent à négocier pour mettre fin à la course aux armements et éliminer le risque de guerre nucléaire. Un troisième volet du traité, lié aux deux autres, concerne l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et prévoit une coopération internationale dans ce domaine.

EN AVOIR OU PAS

Or, il est bien évident que la course aux armements bat son plein et les pays qui ont renoncé aux armes nucléaires se sentent trompés et menacés. En outre, il y a des pays — la France, la Chine et l'Inde — qui ont des armes nucléaires et



Observation par satellite : fiable ou pas ?

Photo BIT

n'ont pas signé le traité. On soupçonne aussi d'autres pays d'avoir acquis la technologie de fabrication d'armes nucléaires : le Pakistan, Israël, l'Afrique du sud, le Brésil, l'Argentine et d'autres peut-être.

A quoi donc a servi ce traité ? De l'avis général, il a évité l'anarchie dans ce domaine. Le gouvernement suisse apprécie et défend le rôle du traité dans la coopération internationale pour l'usage pacifique de l'énergie nucléaire. Dans l'ensemble, celle-ci fonctionne : les pays vendeurs de combustible et de technologie appliquent les contrôles prévus par le traité. Les pays acheteurs acceptent les vérifications de leurs installations. Il s'agit d'éviter que le combustible ne soit utilisé à des fins militaires. Il y aurait des améliorations à apporter au système et la Suisse en a suggérées quelques-unes.

Le gouvernement suisse estime que le traité a bien servi de frein à la prolifération des armes nucléaires dans le monde (prolifération « horizontale »). Il croit voir des signes positifs indiquant que la prolifération « verticale », (la production d'armes par les puissances dotées d'armes nucléaires), pourra ralentir car les négociations bilatérales Etats-Unis - Union soviétique ont repris cette année.

D'autres pays, dont les pays non alignés et neutres, veulent plus et plus vite. Ces derniers avaient préparé trois résolutions pendant la conférence, concer-

nant l'interdiction complète des essais nucléaires, un moratoire de ces essais et le gel des armements nucléaires. Ils ont dû finalement les retirer. Leur renonciation a permis de conserver l'intégrité du consensus de tous les pays sur le document final, c'est-à-dire de sauver le poids moral du traité tout entier. Ceci est un progrès, si l'on peut l'appeler ainsi, par rapport à la situation de 1980, date du précédent examen, où son accord n'avait pu être réalisé.

LA MEFIANCE REGNE

C'est l'attitude du gouvernement américain qui a fait obstacle à l'adoption de ces résolutions. Il soutient que l'arrêt complet des essais nucléaires ne peut actuellement être vérifié, car les techniques de vérification ne sont pas suffisamment fiables. Le gouvernement soviétique a, pour une fois, modéré ses attaques vis-à-vis des Etats-Unis car il se sent dans une position vulnérable à cause de l'accroissement de ses arsenaux, ceci malgré l'annonce de la suspension de tout essai jusqu'à la fin de l'année. La Grande-Bretagne soutient la position américaine. Les autres pays estiment que les techniques de vérification — sismologie et observation par satellite — sont suffisamment au point. Les Etats-Unis veulent-ils se réserver la possibilité d'essayer de nouvelles armes, dont celles de la « guerre des étoiles » ?

Oserait-on dire que la France est moins hypocrite ? Les membres de l'organisation Greenpeace étaient bien en vue à la Conférence, parmi les organisations non gouvernementales qui observaient les débats. Le rôle de l'opinion publique est important dans ce domaine. Certains pays, comme le Canada, organisent des consultations préparatoires, où la politique du gouvernement est débattue et élaborée, avec des membres des organisations non gouvernementales concernées, dont des organisations féminines. Il est temps que les femmes prennent une part active dans ce domaine de la vie politique dont dépend la survie de l'humanité. Le prochain examen du fonctionnement du traité aura lieu dans cinq ans...

Odile Gordon-Lennox

* Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.